

Bataillons scolaires de la Ville de Paris.

Numéro d'inventaire : 2005.00553

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Préfecture du département de la Seine (Paris)

Imprimeur : Imprimerie Nouvelle

Période de création : 4e quart 19e siècle

Date de création : 1890

Description : Bordereau sur feuille double de grand format. Pliée en deux: 8 pages. Papier jauni et sali. Importante déchirure au coin inférieur droit. En-tête, texte et tableau imprimés. Mentions manuscrites à l'encre noire et au crayon rouge.

Mesures : hauteur : 336 mm ; largeur : 345 mm

Notes : Bordereau de recensement des élèves déjà incorporés dans les bataillons scolaires. Le tableau comporte: le numéro d'ordre, les noms et prénoms de l'enfant, l'adresse, le lieu de naissance, la nationalité, l'âge, le numéro du bataillon auquel l'enfant appartenait l'année précédente, la taille de l'enfant avec chaussures, des observations. En-tête imprimé: "République Française / liberté, Egalité, Fraternité / Préfecture du Département de la Seine / Bataillons scolaires de la Ville de Paris / arrondissement bataillon /Ecole communale de Garçons, située [] n° [] / Liste de recensement pour l'année scolaire 189[0] -189[1]". Tableau n°2 comprenant les enfants déjà incorporés. Mentions manuscrites p.1: "pas de préparation pour l'état 1" et "Bordereau de préparation - 2". Page 4 au crayon rouge: "Bien vu 2 juillet".

Mots-clés : Instruction prémilitaire et militaire

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Cours supérieur

Nom de la commune : Paris

Nom du département : Paris

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : n.p.

Commentaire pagination : 8 pages.

Lieux : Paris, Paris

pour la préparation pour l'état 1
Bordeaux de préparation 2
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ
PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

BATAILLONS SCOLAIRES DE LA VILLE DE PARIS

ARRONDISSEMENT — BATAILLON

École communale de garçons, située n°

LISTE DE RECENSEMENT POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 1890-1891

TABLEAU N° 2 COMPRENANT LES ENFANTS DÉJÀ INCORPORÉS (1)

NUMÉRO D'ORDRE	NOM de l'ENFANT	PRÉNOMS	DOMICILE DES PARENTS ou de la PERSONNE CHARGÉE DE L'ENFANT	LIEU DE NAISSANCE de l'ENFANT	L'ENFANT est-il FRANÇAIS? (1)	AGE de l'ENFANT	NUMÉRO du bataillon auquel appartient l'enfant pendant la période scolaire	TAILLE de l'ENFANT avec chaussures	OBSERVATIONS
1	Alexandre	Charles	13 rue Cassal	Paris	oui	11 1/2			
2	Bauland	Alfred	86 rue des Ardenes	Paris	oui	13			
3	Boumied	Gaël	24 rue de Portau	Paris	oui	11			
4	Bouvier	Charles	43 rue de Saint-Louis	Paris	oui	11			
5	Brechet	Maxime	19 r. des Gravilliers		oui	10 1/2			
6	Briatte								
7	Bulproat	Charles	42 rue Surpierre		oui	10			
8	Brunel	Marcel	24 r. de Portau		oui	13			
9	Charvini	Jules	15 pl. du Temple	Paris	oui	11			
10	Salby	Auguste	36 rue Oberkampf	Paris	oui	14 1/2			
11	Sambon	Henri	176 B. des Temples	Paris	oui	13 1/2			
12	Sapin	Marcel	126 rue de Valenciennes	Paris	oui	10 1/2			
13	Sectorm	Charles	84 rue de Valenciennes	Paris	oui	10 1/2			
14	Servastrom	Georges	9 all. Supt. Kléber	Paris	oui	11 1/2			
15	Sidclot	Georges	31 rue Charlot	Paris	oui	11			
16	Suval	Saul	15 quai d'Almy		oui	11			
17	Thique	Lucien	57 rue Charlot		oui	11			
18	Torha	Arthur	141 rue Amelot		oui	12			
19	Toussaint	Yves	38 rue de Valenciennes	Lyon	oui	12			
20	Trauco	Telux	38 rue de Valenciennes		oui	12			
21	Georgenthal	Jouph	12 rue Servastrom	Paris	oui	13			
22	Guéguen	Jules	76 r. St-Maur		oui	11			

(1) On inscrira d'abord les élèves du cours complémentaire, s'il en existe un dans l'école; ensuite ceux du cours supérieur, et enfin, s'il y a lieu, ceux des divisions du cours moyen assimilées au cours supérieur. (L'instituteur aura soin de séparer nettement ces trois catégories d'élèves.)

(2) Réponse par oui ou non.

Folk - Université de la Sorbonne - Paris - 1911-1912